

Plan Local d'Urbanisme. - Orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables (article L. 153-12 du Code de l'urbanisme).

Paris, le 16 novembre 2021

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

En décembre dernier, nous avons voté à l'unanimité du Conseil la révision de notre Plan Local d'Urbanisme en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme bioclimatique. Ce changement d'appellation est tout sauf anecdotique. Il acte notre volonté de penser l'avenir de notre ville face à l'urgence climatique. Chacune de nos actions s'inscrit désormais dans une logique d'adaptation de notre capitale pour qu'elle reste vivable pour nos enfants et nos petits-enfants. Une ville où la nature retrouve sa place, où l'on peut respirer un air qui ne tue pas, où l'on peut profiter de la Seine et de ses espaces verts, où l'on peut se déplacer en toute sécurité et vivre dans un logement de bonne qualité.

L'année écoulée nous a permis de mener la première phase de nos travaux, celle de l'élaboration du diagnostic territorial. Pour ce travail colossal, je tiens, bien sûr, à remercier les services, en premier lieu la Direction de l'urbanisme - cher Stéphane LECLERC - qui est pilote de cette révision épaulée par l'APUR. Je veux aussi saluer le travail exceptionnel de Dominique ALBA, qui dirige cette très noble agence parisienne d'urbanisme qui a une très grande réputation.

Je veux, bien sûr, remercier Emmanuel GRÉGOIRE, mon premier adjoint, qui porte ce dossier, et avec lui, toutes les adjointes et les adjoints puisqu'évidemment, nous sommes dans des politiques transversales. Parler d'aménagement, c'est parler de toutes nos politiques publiques.

D'avril à juillet, une première phase de concertation s'est tenue avec les Parisiennes, les Parisiens et tous les acteurs de la Ville pour partager les enjeux, parfois techniques, que soulève la révision d'un P.L.U. Nous leur avons ainsi permis de prendre part au débat pour définir le futur document d'urbanisme qui dessinera le nouveau visage de Paris.

Je veux aussi, dans les adjoints très impliqués, puisque nous sommes dans une démarche très participative, au-delà d'Emmanuel GRÉGOIRE, remercier Anouch TORANIAN et, bien sûr, tous les maires d'arrondissement. Malgré les contraintes imposées par la pandémie, vous avez réussi à informer, à aller vers les Parisiennes et les Parisiens, et à échanger aussi avec le monde de l'immobilier, de la construction et toutes les associations.

Je veux aussi saluer le travail mené par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement – le C.A.U.E. - et la communauté éducative, avec laquelle nous avons travaillé pour que cette belle idée d'un P.L.U. des enfants, qui prend en compte leur vision de la ville où ils grandiront, soit aussi un élément qui nous inspire et nous éclaire.

Cette phase de concertation a été un franc succès. Plus de 6.300 participations ont été recensées, plus de 2.900 contributions ont été enregistrées entre avril et juillet 2021. Sans surprise, d'ailleurs, cette implication a montré les inquiétudes des Parisiennes et des Parisiens face à l'urgence climatique, mais aussi leurs attentes en matière de lutte contre les nuisances ou encore de logement. Cette concertation se poursuivra, bien sûr, tout au long de la procédure.

Mais, cette première phase passée, il nous faut désormais débattre des grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable pour donner à notre futur document d'urbanisme une vision politique claire de la ville de demain. Les orientations que nous retiendrons s'appliqueront à chacun des projets immobiliers et d'aménagement. C'est donc un débat essentiel qui s'ouvre aujourd'hui, un débat que je souhaite ouvert et constructif.

J'aimerais, auparavant, prendre un moment pour nous souvenir d'où nous venons et mieux comprendre où nous devons aller. Paris est une ville au patrimoine exceptionnel, que nous avons en héritage, une ville qu'il faut protéger, mais aussi une capitale dont la transformation est absolument nécessaire pour permettre aux jeunes générations d'y vivre, et surtout aux générations futures, dans de bonnes conditions. Nous devons aussi avoir à l'esprit le changement radical de vision qu'il nous revient de porter, en assumant, bien sûr, nos choix politiques.

Nous devons substituer à une conception par trop fonctionnaliste et routière qui a présidé à la destinée de notre ville - d'ailleurs, pendant les "Trente Glorieuses" - une conception bioclimatique, c'est-à-dire qui place la réduction de l'empreinte environnementale et l'écologie au cœur de la construction et de l'aménagement. Ce changement copernicien, nous l'avons déjà intégré. Les exemples sont nombreux. Je pense, par exemple, à la transformation des voies sur berges, à la création des "rues aux écoles", à la démarche "Embellir votre quartier" - d'ailleurs, merci à Jacques BAUDRIER de s'y impliquer aussi fortement - qui est engagée dans 17 quartiers. Merci aussi à tout le travail autour du "Plan Climat Air Énergie" adopté en 2018, porté par Dan LERT, après tout un travail fait aussi par Célia BLAUEL, ou encore le "Plan Arbres", porté par Christophe NAJDOVSKI, afin d'améliorer notre environnement par la plantation d'arbres, ou encore le "Plan d'amélioration contre les nuisances sonores", puisque c'est aussi un sujet très important.

Tous les adjoints - David BELLARD, Dan LERT, Jacques BAUDRIER, Christophe NAJDOVSKI – sont impliqués dans ce travail. Je veux vraiment les remercier parce que c'est aussi de cette façon, extrêmement collaborative et en équipe, que nous pouvons porter la vision la plus large qui est celle des Parisiennes et des Parisiens.

Aujourd'hui, nous devons aller plus loin et traduire ces efforts dans le P.L.U. bioclimatique. Bien sûr, il ne faut pas se tromper de constat. À ceux qui fustigent une bétonisation excessive de la ville, j'aimerais rappeler quelques chiffres. Sur les 15 dernières années, l'emprise au sol du parc bâti a augmenté de 31 hectares, soit 0,02 % par an sur l'entière surface de Paris. Chiffre qui prend d'ailleurs en compte le développement des nouveaux grands quartiers, comme Clichy-Batignolles ou encore Paris Rive Gauche.

Dans le même temps, sur ces 15 dernières années, 142 hectares d'espaces verts supplémentaires ont été créés et ouverts au public, pour une surface totale de près de 78 hectares en désimperméabilisant. Si nous devons évidemment redoubler d'efforts, parce qu'il faut toujours faire mieux, restons honnêtes sur le constat pour ne pas perdre de temps à soigner les mauvais maux.

Ma ligne pour ces débats à venir, vous la connaissez : l'adaptation de notre ville à l'urgence climatique sans jamais vaciller sur notre responsabilité sociale. Penser la ville décarbonée, ce n'est pas simplement s'interroger à l'infini sur la bonne hauteur des bâtiments, mais c'est aussi répondre à une double question : pour qui adaptions-nous la ville et pour quels usages ? A la question "pour qui ?", je réponds : pour toutes les Parisiennes et les Parisiens, et surtout celles et ceux qui en ont le plus besoin. Entre 2001 et 2018, plus de 100.000 logements sociaux ont été produits et devraient nous permettre, si nous ne fléchissons pas, et nous ne fléchirons pas, de respecter nos obligations légales de 25 % de logements sociaux en 2025, et même d'aller au-delà, à 30 %, en 2030.

Je veux remercier notamment Ian BROSSAT qui, depuis 2014, porte cette ambition lui aussi, avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie.

Pourtant, nous le savons, de très lourdes inégalités persistent. Certains arrondissements n'atteignent pas, voire sont très en deçà de ces objectifs. 257.000 ménages sont aujourd'hui en demande d'un logement social. Nous ne pouvons pas fermer la porte à celles et ceux qui font vivre notre ville ou encore la font tourner par leur travail. Ce sont ceux que l'on appelle "les classes qui travaillent".

Nous devons répondre à ces familles, aux travailleurs, aux enseignants, aux soignants, aux commerçants, aux éboueurs. Nous devons leur répondre, et nous ne pouvons pas priver les classes moyennes et populaires d'habiter à Paris au plus près de leur lieu de travail. C'est pourquoi ce nouveau P.L.U. doit "a minima" maintenir le rythme de construction de logements, notamment de logements sociaux et à des prix abordables, pour réduire les disparités entre les quartiers et les arrondissements.

Je veux le dire avec force : la diversité et la mixité sont la condition même de la survie, de la vie du rayonnement de notre capitale, de son dynamisme économique et aussi de sa créativité. Rééquilibrer notre ville, c'est aussi rééquilibrer géographiquement les emplois de l'Ouest vers l'Est, l'hyperspécialisation touristique de certains quartiers. Tout cela n'est pas une fatalité. C'est pourquoi nous continuerons à lutter contre la généralisation des locations saisonnières, qui soustrait un nombre conséquent de logements aux Parisiennes et aux Parisiens. Je me réjouis du combat engagé. Là encore, Ian BROSSAT a été en pointe sur ce combat, au niveau national comme au niveau européen. Nous avons engrangé un certain nombre de succès sur le terrain du droit.

Rééquilibrer notre ville, c'est aussi redonner une vie plus dynamique à certains quartiers. Je pense, par exemple, aux aménagements sur le grand site tour Eiffel, ou au travail qui s'engage autour de la cathédrale Notre-Dame, ou encore, bien sûr, à ce projet emblématique dans le 18^e arrondissement, autour de la porte de la Chapelle.

Les Parisiennes et les Parisiens doivent se réapproprier ces sites emblématiques. Il n'y aura jamais un Paris pour les touristes, et un Paris pour celles et ceux qui y habitent. C'est une ligne que nous fixons dans le travail sur ce P.L.U. bioclimatique. C'est aussi l'un des enjeux de la ville du quart d'heure, à savoir : avoir accès à tous les services et les équipements de santé, d'éducation, de culture, de sport, de loisir, les commerces dont on a besoin dans son quartier.

Rééquilibrer notre ville, enfin, c'est tenir compte de sa place au cœur de la Métropole du Grand Paris, en pensant au-delà du périphérique. Nous devons prendre notre part, notamment en matière de construction de logements, pour ne pas renvoyer la balle à nos voisins. Ce serait très simple, très facile, à nos voisins métropolitains et franciliens. Au détriment de quoi ? De terres agricoles et forestières

d'Ile-de-France. Cela aussi, c'est une autre ligne que nous fixons pour l'élaboration de ce P.L.U. bioclimatique.

Maintenant que nous avons montré le cap, il reste, bien sûr, à définir la méthode. Comment nous y prendre ? Tout d'abord, nous devons partir d'un constat : Paris étant très largement bâti, notre principal champ d'action repose sur l'existant, ce qui est déjà là. Nous devons inscrire la diversification des usages et la réversibilité dans tous les projets. C'est une clé indispensable. A l'avenir, de nouvelles règles s'imposeront nécessairement à la construction pour faire face à l'urgence climatique, aux défis de l'énergie, à la préservation de la biodiversité.

Nous devons construire autant avec moins. Nous devons toujours préférer la réhabilitation à la démolition, inciter au recyclage des matériaux, faciliter la rénovation énergétique des bâtiments et exiger, bien sûr, l'emploi de matériaux moins polluants. Mais ce travail, notamment avec le secteur de la construction, se fait dans un état d'esprit de coopération, que je veux ici souligner.

Dans cette même logique, nous devons sanctuariser et protéger les espaces qui permettent de rafraîchir notre ville lors des épisodes de températures élevées. Je pense, par exemple, aux 5.600 mètres carrés du jardin Truillot, au cœur du 11e arrondissement, ou encore à l'extension du jardin Debergue, dans le 12e arrondissement, qui atteindra 2.500 mètres carrés.

Mais, ne nous leurrions pas. Nous ne pourrions pas relever les défis qui sont devant nous en nous concentrant uniquement sur l'existant. Nous devons également restaurer certains espaces qui sont aujourd'hui inaccessibles aux Parisiennes et aux Parisiens. Ces espaces, d'ailleurs, qui dysfonctionnent et nous séparent les uns des autres. Je pense, bien sûr, à Bercy-Charenton, à la porte de la Villette, à la porte de la Chapelle, dont j'ai parlé tout à l'heure, ou encore à la porte de Montreuil. Nous devons repenser ces espaces, les réparer, les dépolluer, car beaucoup d'entre eux sont très pollués. Nous devons y créer du lien avec nos voisins, permettre aux familles et aux jeunes de se les approprier, d'y vivre, de s'y promener, d'y faire du sport, de s'y retrouver. Il y a, en effet, une urgence à désenclaver certains quartiers qui ont plus souffert qu'ailleurs de la pandémie.

Je pense aux quartiers "politique de la ville", où nous devons apporter des réponses pour améliorer la santé environnementale, l'accès à l'emploi et aux services publics, la qualité des logements et la rénovation énergétique, le développement économique, mais aussi le développement des commerces.

Je veux, d'ailleurs, remercier Anne-Claire BOUX qui travaille d'arrache-pied sur ces quartiers populaires, qui a fait un travail exceptionnel, à ma demande, avec Jean-Luc ROMERO-MICHEL, sur la promesse républicaine dans nos quartiers populaires. C'est le sens des actions que nous avons engagées à la Goutte d'Or, gare des Mines ou encore à Python-Duvernois, avec un très vaste programme de rénovation énergétique des logements, la création d'un nouveau parc de 3 hectares et des équipements sportifs qui auront vocation, bien sûr, à transformer le quartier mais aussi à rayonner au-delà.

Je veux remercier le maire du 20e arrondissement, qui s'est beaucoup impliqué, et d'ailleurs, dans les investissements localisés qu'il a souhaités en priorité, a souhaité que ces investissements concernent notamment le quartier Python-Duvernois.

Mesdames et Messieurs, l'heure n'est plus à la prise de conscience, mais à l'action. Ce P.L.U. bioclimatique doit être une opportunité d'inscrire notre ambition d'adapter Paris face à l'urgence climatique. Ce P.L.U. bioclimatique sera un signal fort pour tous les acteurs, les acteurs de la construction, de l'immobilier, pour celles et ceux qui élaborent, les architectes, qui construisent, investissent, aménagent. Face à l'urgence, nous ne pourrons rien faire seuls. Nous n'en détenons ni les moyens financiers, ni les moyens juridiques. Nous devons donc mettre en commun nos efforts pour innover. Car, oui, il va falloir être imaginatif pour faire bouger les lignes. Nous devons contribuer à changer de référentiel, à faire en sorte que la qualité environnementale, écologique, constructive, et la qualité des usages soient créatrices de valeurs, et ne plus exclusivement prendre en compte la maximisation du nombre de mètres carrés construits.

C'est, en effet, une révolution copernicienne. Mais je sais que beaucoup des acteurs y sont prêts parce qu'ils sont conscients. Nous l'avons vu, pour ceux qui sont allés notamment à Glasgow ou ont suivi les études des scientifiques. Nous savons qu'il est, je ne dirais pas trop tard puisque nous agissons, mais que nous sommes contraints aujourd'hui à une adaptation rapide de notre espace et de notre ville si nous voulons pouvoir tenir dans ce qui nous est annoncé au niveau de l'évolution du climat sur la planète, et bien sûr, dans notre ville.

Mais j'irai plus loin : la qualité environnementale d'un projet ne pourra pas simplement être une cerise sur le gâteau ou un simple prétexte pour être acceptée. Sa participation positive sur le plan environnemental et, plus généralement, son apport à la ville en œuvrant à l'intérêt général, seront au cœur des choix pour construire et aménager.

Je veux à nouveau saluer le travail mené par Emmanuel GRÉGOIRE avec tous nos collègues et tous les acteurs économiques, les acteurs de l'aménagement, qui se réunissent déjà à intervalles réguliers pour repenser les manières de construire, d'intégrer le bien-être dans nos outils de performance et de le valoriser autrement.

Je veux aussi remercier les Parisiennes et les Parisiens qui se sont investis et continueront à le faire dans cette grande consultation concernant l'avenir de leur ville. Vous l'aurez compris, la tâche est immense, mais ayons l'ambition, soyons exigeants et pragmatiques. Nous avons là un levier évident pour changer de modèle et adapter notre ville au changement climatique en ne laissant personne sur le bord du chemin.

Je vous remercie.